



## Formulaire de demande d'adhésion à la téléprocédure [GAMM@2](#)

(Gestion de l'Accompagnement des Mouvements de Marchandises  
soumises à Accise en droits acquittés)

La douane au service des professionnels (<https://www.douane.gouv.fr/>)

### 1- Informations relatives à l'entreprise signataire

Identification de l'entreprise	N° SIREN :	<input type="text"/>
	Raison sociale :	<input type="text"/>
	Adresse :	<input type="text"/>
N° Accises (utiliser un formulaire distinct pour chaque n° d'accises)	FR	<input type="text"/>

### 2- Désignation des comptes douane.gouv.fr à habiliter et droits applicatifs correspondants (DTI et DTI +)

Nom du logiciel utilisé (cas du DTI +) :

Identifiant du compte utilisateur douane.gouv.fr	Adresse courriel	Type de droits (cocher la ou les cases)						
		Préparer DAES	Émettre DAES	Établir un certificat de réception (CDR)	Expliquer un CDR ou un dépassement de délai	Rechercher DAES	Consulter DAES	Changer de destination
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 3- Mode EDI (Échange de Données Informatisé), s'il y a lieu

Je souhaite que **tous les messages électroniques entrants** (réception des DAES émanant des expéditeurs certifiés ou des accusés de réception émanant des destinataires certifiés) me soient transmis, par l'intermédiaire la téléprocédure [GAMM@2](#), **sous forme de message EDI**.

N° SIRET de votre prestataire EDI ou n°PEDI	<input type="text"/>
Éditeur du logiciel / Logiciel et n° version	<input type="text"/>
RAISON SOCIALE et ADRESSE de votre prestataire de service EDI	<input type="text"/>

### 4- Dispense de signature

Je m'engage expressément à me porter garant de tous les risques inhérents aux mouvements de produits soumis à accise effectués sous couvert d'un document d'accompagnement produit par la téléprocédure [GAMM@2](#) muni du cartouche spécial prévu à cet effet.

A :  Le :

Nom et Prénom du représentant légal de l'entreprise :

Signature :

# Notice explicative

L'utilisation de la téléprocédure [GAMM@2](#) est soumise aux conditions suivantes :

1 – Les entreprises doivent être des **Expéditeurs Certifiés (EC) ou des Destinataires Certifiés (DC)** disposant d'un numéro d'accises attribué par la douane et en cours de validité commençant par FR (ex : FR00977710001).

2 – Les utilisateurs (personnes) de [GAMM@2](#) doivent disposer d'un ou de plusieurs **comptes utilisateur douane.gouv.fr**. Pour créer un compte utilisateur en ligne, il faut se connecter au portail <https://www.douane.gouv.fr/> et « s'inscrire » dans le pavé « Mon Espace Personnel », remplir le formulaire, le valider et attendre le message de confirmation en retour.

3 – Le formulaire d'adhésion à [GAMM@2](#) permet **d'associer un ou plusieurs comptes utilisateurs à un ou plusieurs droits d'accès** à la téléprocédure [GAMM@2](#). Par exemple, une personne ayant un compte utilisateur donné pourra « préparer » et « émettre » un DAES si les cases correspondantes sont cochées. Un autre utilisateur pourra disposer de tous les droits possibles si toutes les cases sont cochées.

4 – Le formulaire dûment rempli et **signé par le représentant légal** de l'entreprise doit être transmis au service de rattachement de l'opérateur.

1- Informations relatives à l'entreprise signataire	
Identification de l'entreprise	Indiquer le n° SIREN de la société, ainsi que la raison sociale et l'adresse complète. Le numéro SIREN comporte 9 caractères numériques (ex : 321876497).
N° Accises	Le numéro d'accises identifie l'entrepositaire agréé ou l'opérateur enregistré. Il est composé de 13 caractères alphanumériques commençant par FR pour les opérateurs français (ex: FR00877700001). Si une entreprise a plusieurs n° d'accises, il convient d'établir un formulaire pour chacun d'entre eux.
2- Désignation des comptes utilisateurs douane.gouv.fr à habiliter et droits applicatifs correspondants	
Identifiant du compte douane.gouv.fr	Identifiant du compte utilisateur choisi par l'utilisateur et enregistré sur douane.gouv.fr
Adresse courriel	L'adresse courriel indiquée au moment de l'inscription sur douane.gouv.fr
Type de droit	Cocher la ou les case(s) correspondant au(x) droit(s) donné(s) à chaque utilisateur. Dans la majorité des cas, tous les utilisateurs ont tous les droits. Mais, les opérateurs peuvent, s'ils le souhaitent, distinguer des droits spécifiques pour chacun de leurs utilisateurs, en fonction de leur organisation interne. Par exemple, « Préparer » (établir un DAES brouillon) peut être effectué par un utilisateur et « Émettre » (validation et enregistrement du document) peut être effectué par une autre personne qui endosse la responsabilité de l'émission.
3- Mode EDI (Échange de Données Informatisé), s'il y a lieu	
N° SIRET, raison sociale et adresse du prestataire de service EDI ou n°PEDI (identifiant du prestataire certifié par l'administration)	Ce cadre est à remplir lorsqu'un opérateur utilisant le mode EDI <b>souhaite traiter en mode EDI les messages fonctionnels entrants</b> , par exemple les DAES émis par ses fournisseurs (expéditeurs) ou les accusés de réception émis par ses clients (destinataires). Dans ce cas seulement, la téléprocédure <a href="#">GAMM@2</a> lui transmet les messages électroniques correspondants, <b>par l'intermédiaire de son prestataire de service EDI</b> .  Il est conseillé aux opérateurs utilisant le mode EDI de solliciter les droits d'utilisation en DTI pour pouvoir consulter leurs documents émis/reçus.
4- Dispense de signature	
Les opérateurs qui utilisent <a href="#">GAMM@2</a> <b>sont automatiquement dispensés de signer leurs DAES</b> . L'engagement écrit contenu dans ce cadre, permet de leur accorder cette facilité, conformément à la réglementation.	